RESULTAT DE L'EXAMEN D'UN LOT DE 40 PELOTES DE CHOUETTE HULOTTE *STRIX ALUCO*

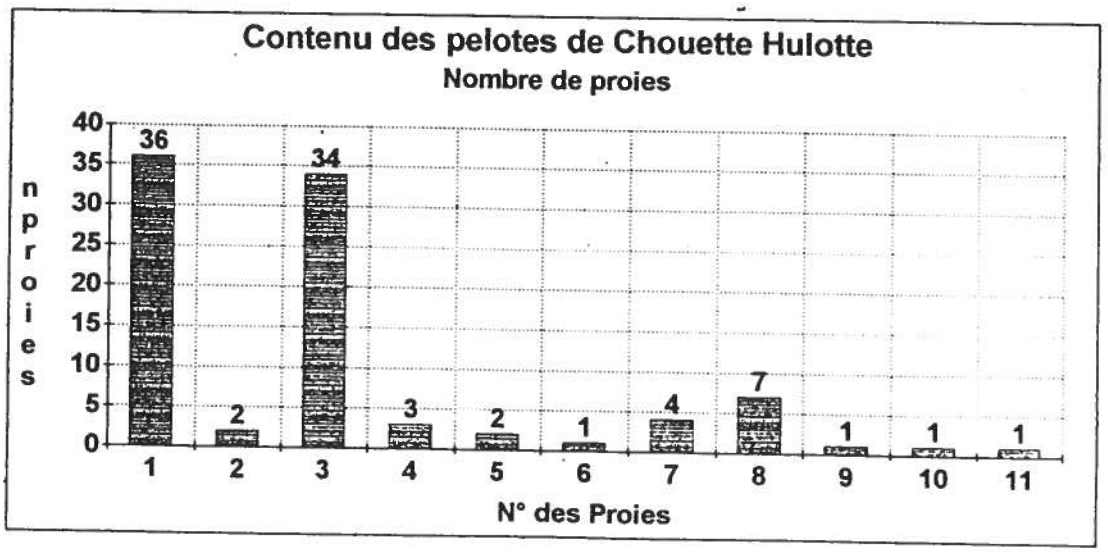
PAR Y. LECOMTE

Les pelotes ont été récoltées dans le marais de Breuil le Vert (60) à l'occasion de plusieurs visites entre Septembre 1993 et Mai 1994.
C'est le résultat de l'examen des restes de proies contenus dans celles-ci qui nous permet de présenter cette étude.

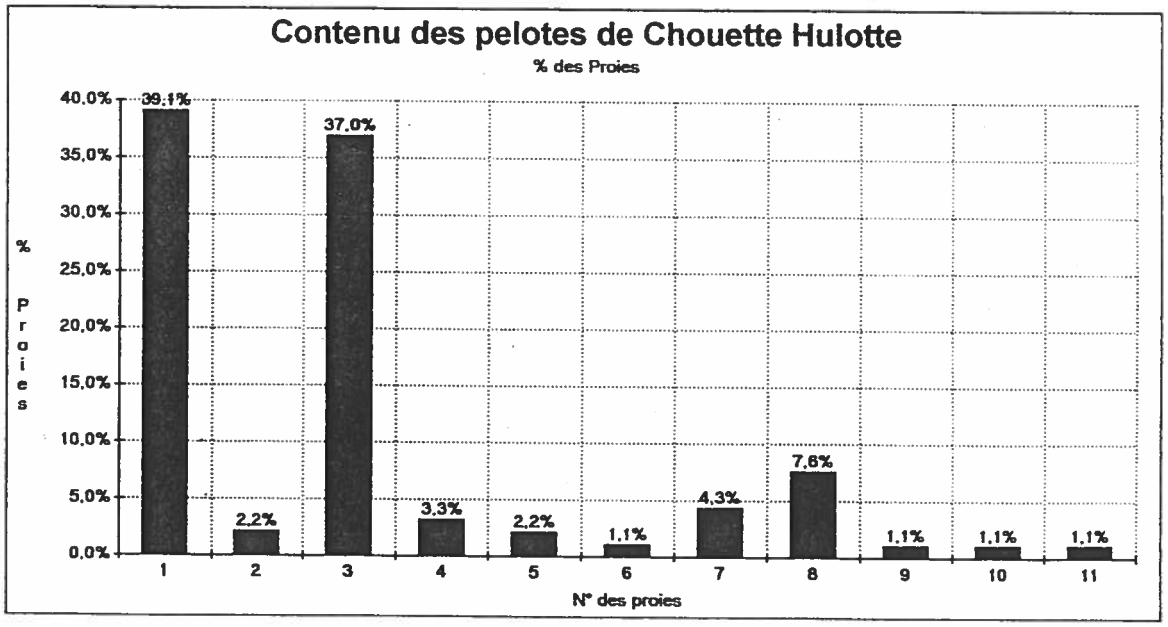
Localisation et caractéristiques du site de récolte :
Le marais est situé à l'Est du village, traversé par la rivière la Brèche et la Béronnelle son affluent qui y confluent ainsi que par un petit ruisseau sans nom. On y trouve plusieurs petits étangs, d'anciennes tourbières et une grande propriété plantée de Peupliers *Populus sp.* sur pelouse régulièrement tondue.
C'est essentiellement un sol tourbeux, planté de Peupliers, Chênes pédonculés *Quercus robur*, Frênes *Fraxinus elxersior* et quelques Hêtres *Fagus sylvatica* pour les espèces de grandes tailles. Résultat de plusieurs coupes à blanc on trouve des repousses de Noisetiers *Corylus avellana*, Frênes, Tilleuls *Tilia sp.* dans les nouvelles plantations de Peupliers *Populus euro x canadensis* . On y trouve aussi des Peupliers grisards *Populus canescens* couverts de Lierre *Hedera helix* qui servent de perchoirs et d'abris aux Chouettes hulotte.
Dans l'environnement du marais : 3 parcelles cultivées en céréales : Blé *Triticum aestivum,* Maïs *Zea Mays* ou Orge *Hordeum sp.* selon les années, 2 friches en broussaille et des petits vergers avec jeunes et vieux Pommiers. Un peu plus loin, le bois des côtes, surface boisée de 1000 hectares environ de futaie, taillis et coupes bordé de cultures agricoles variées. L'ensemble présente un excellent milieu favorable à la micro-faune.

Résultats :

Les tableau et graphes suivants indiquent ces résultats.



1	EXAMEN DE PELOTES DE CHOUETTE HULOTTE (Strix aluco).				
2					
3	Nom vulgaire	*Nom latin*	Nombre	Total %	N°
4					
5	CAMPAGNOL ROUSSATRE	*(Clethrionomys glareolus)*	36	39,1%	1
6	CAMAPGNOL AGRESTE	*(Microtus agrestis)*	2	2,2%	2
7	MULOT GRIS	*(Apodemus sylvaticus)*	34	37,0%	3
8	SOURIS GRISE	*(Mus musculus)*	3	3,3%	4
9	MERLE NOIR	*(Turdus merula)*	2	2,2%	5
10	MESANGE BLEUE	*(Parus caeruleus)*	1	1,1%	6
11	PASSEREAUX	*(Sp)*	4	4,3%	7
12	PROCRUSTE CHAGRINE	*(Carabus coriaceus)*	7	7,6%	8
13	TAUPE COMMUNE	*(Talpa europaea)*	1	1,1%	9
14	LEROT	*(Elyomis quercinus)*	1	1,1%	10
15	ECUREUIL ROUX	*(Sciurus vulgaris)*	1	1,1%	11
16			92	100,0%	
17					
18					
19	TOTAL des PROIES	**92**			
20	Nombre de pelotes =	**40**			
21	Moyenne par Pelotes =	**2,30**			
22					
23					
24					



Anecdotes :

- Le Lérot s'est installé dans le râtelier à foin des Chevreuils *Capreolus capreolus* , plutôt tranquille en ce lieu, les Chevreuils n'appréciant que peu cette alimentation.
- Un matin nous avons trouvé la queue d'un Ecureuil roux sous le perchoir. Pas de pelote contenant les ossements de cet animal dans celles ramassées ce jour là. Par contre quelques jours plus tard... la mâchoire inférieure gauche dans une pelote et quelques ossements!

NDRL : On pourra comparer avec intérêt les résultats obtenus dans ce marais et ceux obtenus dans celui de Boves présentés dans ce même numéro de l'*Avocette* .